

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 MARS 2007**

Délibération
n° 2007.03.132

**Parc des expositions
et des manifestations
- Aménagement de la
voirie et du parking -
Lot n°3 "électricité
BTA et éclairage" :
avenant n°4**

LE VINGT TROIS MARS DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Salle du conseil suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 mars 2007**

Membres présents :

Denis DOLIMONT, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Robert CHABERNAUD, Bernard CHARRIER, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Lionel MERONI, Philippe MOTTET, Christian RAPNOUIL, Bernard SAUZE, Jean-Jacques SYOEN, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Jean-Yves DE PRAT, Philippe BERTHET à Bernard CONTAMINE, André BONICHON à Bernard CHARRIER, Martine FAURY à Jean-Jacques SYOEN, Annie FOUGERE à Philippe MOTTET, Maurice HARDY à Louis DESSET, Daniel OPIC à Maurice FOUGERE, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

Excusé(s) :

Jean-Claude BEAUCHAUD, Jean DUMERGUE, François ELIE, Jean-Michel LAMOUREUX, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2007

**DELIBERATION
N° 2007.03.132**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / PARC DES EXPOSITIONS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

PARC DES EXPOSITIONS ET DES MANIFESTATIONS - AMENAGEMENT DE LA VOIRIE ET DU PARKING - LOT N°3 "ELECTRICITE BTA ET ECLAIRAGE" : AVENANT N°4

Par délibération n°309 du 29 septembre 2005, le conseil communautaire a autorisé le lancement de la procédure de marché relative aux travaux d'aménagement de la voirie et du parking du parc des expositions et des manifestations – 4 lots.

La commission d'appel d'offres du 10 février 2006 a attribué le lot n°3 « Electricité BTA et éclairage » au groupement ALLEZ et Cie (mandataire) CANA ELEC – 44 bis Route du grand Maine - 16400 LA COURONNE, pour un montant de 968 314,12 € HT.

Les trois avenants précédents ont porté le montant du marché à 980 054,22 € HT, soit une augmentation de 1,21 % par rapport au montant initial du marché.

Considérant qu'il y a lieu d'adapter les travaux selon le détail ci-après :

Travaux en plus value :

- modification de câblage	12 628,15 € HT
- fourniture et pose d'un coffret de commande d'éclairage public pour les candélabres de la voie principale d'accès avec une horloge astronomique sur socle	1 165,00 € HT
- fourniture et pose de bornes type balise Centurion hauteur 1 m alu thermolaqué avec lampe 23 W fluocompact classe I – Ral 7011 sur la nouvelle rampe handicapés accès Zone d'exposition 1	3 060,00 € HT
	<hr/>
Montant total en plus value	16 853,15 € HT

TOTAL GENERAL EN PLUS VALUE 16 853,15 € HT

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 13 février 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°4 au lot n°3 « Electricité BTA et éclairage » confié au groupement ALLEZ et Cie (mandataire) CANA ELEC – 44 bis Route du grand Maine - 16400 LA COURONNE pour les travaux d'aménagement de la voirie et du parking du parc des expositions et des manifestations, ayant pour objet des travaux en plus value d'un montant de 16 853,15 € HT.

Le montant du marché passe à 996 907,37 € HT, soit une augmentation de 2,95 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - article 2312 – sous-fonction 90 – opération 2005.01 – autorisation de programme 1 (2005).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 02 avril 2007	<u>Affiché le :</u> 04 avril 2007